ASPN 2019

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard

www.patrimoine-nendaz.ch



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NENDARD











LE NÎND'ART

Merci!

L'ASPN, sans ses membres, sans les Confrères, sans le Comité, ne peut pas vivre. Aussi, mille mercis à vous tous, pour votre engagement et votre soutien. Vous nous prouvez, s'il en est encore besoin, l'importance de la conservation de notre

patrimoine et de sa mise en valeur.

Merci aux membres du comité

Philippe Carthoblaz, président Yvan Fournier, vice-président Simon Fournier, Jean-Jacques Praz et Maxime Métrailler. représentants de la Confrérie Raymond Coppex, caissier Mélanie Dubois, secrétaire

Merci aux Confrères du Moulin

Marc Bonvin Albert Cambier Jean-Pierre Charbonnet Paul Claivaz Marcel Coppex Henri Délèze Gaby Fournier Laurent Fournier Jean-Pierre Gillioz Michel Lathion Laurent Michelet Philippe Michelet Michel Praz Philippe Rossini

Merci aux membres de l'ASPN

Vos cotisations et vos dons nous permettent de poursuivre nos buts. La tâche est grande, mais votre soutien, année après année est le moteur de l'association. Un merci tout particulier à la Commune de Nendaz, Nendaz Tourisme, le Club Nendaz et l'Echo de la Printse qui n'ont de cesse d'apporter leur soutien.



Manœuvre du bisse, 2019.









Expo Golden Mandala Tattoo, 2019.

Sommaire

4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

7 TRAVAUX ET ACTIVITÉS 2019

9 RÉTROSPECTIVE 2019

12 CLIN D'ŒIL

15 LE NÎND'ART

16 AGENDA 2020



Cor des Alpes, 2019.



Sans Temps, 2019.



Fête au moulin, 2019.



Bidons sans frontières, 2019.

Procès-verbal: 23e assemblée générale du 22 mars 2019

1. Bienvenue, excusés et contrôle des présences

Ouverture de l'assemblée à 20 h 10. Notre président, Monsieur Philippe Carthoblaz, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette 23e assemblée générale. Il demande si tout le monde a reçu l'ordre du jour, s'il y a des remarques ou des modifications concernant celui-ci. Aucune remarque n'est à signaler.

Avant de débuter cette assemblée, notre président demande un instant de silence en mémoire de nos chers membres disparus durant l'année 2018. Il remercie l'assemblée. Le contrôle des présences s'opère par circulation, pour signatures, d'une liste de présence. Cette liste figure en annexe nº 1 du procès-verbal. Elle relève la présence de 31 personnes. Philippe donne ensuite lecture de la liste des personnes excusées: Vouillamoz Richard, Praz Michel, Lathion Michel, Fournier Michel de Priën, Praz Serge, Rossini Philippe, Glassey Albert, Fournier Dominique et Françoise, Praz Pascal, Waechter Ana et Francis, Stadelmann Anita, Conti-Delaloye Patricia, Délèze Sébastien, Métrailler Maxime.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG 2018

Philippe Carthoblaz rappelle que le PV de l'assemblée 2018 se trouve à disposition sur le site de l'ASPN et dans le bulletin 2018 qui a été envoyé à tous les membres avec la convocation. Il donne la parole à Mélanie Dubois, secrétaire, pour la lecture du PV de l'AG 2018. Après lecture, le président demande s'il y a des questions par rapport au PV. Aucune question. Le PV est

approuvé par applaudissement. Merci à Mélanie pour tout le travail effectué durant cette année 2018.

3. Rapport du caissier

Raymond Coppex, caissier de l'association, donne connaissance du résultat des comptes de l'exercice 2018. comme suit:

- Le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 11'064.60
- Le solde de l'emprunt LIM se monte à CHF 0.00
- Le bilan présente un total de CHF 68'589.45

Les comptes et le bilan constituent l'annexe N° 2. Philippe remercie Raymond pour cette lecture des comptes et demande s'il y a des questions. Il n'y a pas de question.

4. Rapport des vérificateurs de comptes

Au nom de Claivaz Paul et de Simon Délèze, vérificateurs, Simon donne lecture du rapport de vérification des comptes selon le mandat confié. La comptabilité est conforme. Le rapport propose l'acceptation des comptes tels que présentés et de décharger le caissier. Le rapport est approuvé par applaudissement. Il fait l'objet de l'annexe n° 3.

Simon remercie Raymond pour son excellente tenue des comptes. Le président remercie nos deux vérificateurs de compte ainsi que tout particulièrement Raymond, pour son sérieux et son excellent travail.

5. Rapport du président

La parole est toujours à Philippe. Plusieurs manifestations et événements, ont marqué l'année 2018 de l'ASPN. Voici un survol de quelques dates que vous retrouverez dans le bulletin d'activités 2018.

- Fin avril: manœuvre du bisse du Milieu.
- Samedi 12 mai; mise en eau du bisse et journée des moulins: très bonne participation à cette mise en eau, merci au Café des Bisses pour leur accueil et la mise à disposition de la terrasse et des WC pour le petit-déjeuner.
- Dimanche 13 mai; cortège pour le Festival de la Concordia: thème «L'école autrefois»
- Festival du Cor des Alpes: cortège pour l'ASPN avec le même thème.
- Réunion avec les chefs de village (photographies des villages par thème): les imagiers ont récolté beaucoup de photos. Le thème pour 2018 était les magasins et les bistrots.
- Expo du ski club Arpettaz pour ses 90 ans et 50 ans de la cabane St Laurent.
- Sans oublier le Cavœuvœu à Basse-Nendaz, bravo à la jeunesse nendette! Nous avions un stand avec projection de films et photos et une dégustation de thé et de limonade.

Au Nînd'Art: beaucoup d'activités, plusieurs expos de photos, de tableaux, sculptures, ainsi que la participation des élèves du cycle, les veillées du patois, le Pîlo du chan, etc.

Je vous laisserai feuilleter le bulletin d'activités 2018, mis en page par Mélanie et Yvan, que je remercie pour leur excellent travail, en collaboration avec IGN.

Pour terminer, le président remercie les confrères pour tout le travail effectué durant 2018, que ce soit aussi bien l'entretien ou le fauchage au moulin qu'au montage de tentes, fabrication du pain,

à 20 h, au Nînd'Art, Espace Culture & Patrimoine

mise en eau du bisse, cortège, etc. Les manœuvres pour la confrérie représentent 23 journées soit environ 330 h de travail.

Un merci particulier à Jean-Jacques et Simon pour leur disponibilité, année après année, lors de la location du moulin. Mélanie va leur remettre un petit cadeau en signe de remerciement, et surtout pour que vous continuiez... Rires et applaudissements.

Un petit rappel concernant la Confrérie: pour en faire partie, il faut effectuer environ 20 h de travail par année. Après 2 ans d'absence consécutive, sans motif valable, le confrère est retiré de la liste.

Pour les remerciements, n'oublions pas la Commune, l'Echo de la Printse par Jean-Pierre Guillermin et Jeannot Founier, le Club Nendaz par Jean-Pierre Allemann, Gaby Sport, l'imprimerie IGN par Gaëtan Fournier et Pierre Charbonnet et, certainement, divers sponsors que i'aurais oubliés, merci à eux!

6. Nominations statutaires et démissions

Notre président annonce qu'il n'y a aucune démission au sein du comité.

7. Modification de la cotisation annuelle individuelle

Notre président explique que la cotisation n'a pas augmenté depuis plus de 20 ans, date de la création de l'association. Selon une proposition du comité, il demande si l'assemblée approuve une augmentation de la cotisation individuelle de CHF 20.– à CHF 30.–. Les cotisations famille et collective demeurent inchangées, soit CHF 50.– et

CHF 100.—. La proposition est acceptée à main levée. Simon demande si nous avons des projets particuliers qui justifient cette augmentation. Yvan assure que si nous n'en avons pas, il peut y remédier. Il y a déjà, en cours de réalisation, l'exposition sur Le Déserteur et l'inventaire des images et objets sur support numérique, la recherche d'un local pour entreposer les objets, etc.

8. Agenda 2019

La parole est toujours à Philippe Carthoblaz qui rappelle que toutes les dates concernant le Nînd'Art et l'ASPN sont dans le bulletin 2018 et sur Internet (sites et réseaux sociaux).

Pour l'ASPN proprement dite:

- Manœuvre du bisse du Milieu (date fixée courant avril par le consortage du bisse et communiquée via internet).
- Samedi 1er juin: journée des Moulins et mise en eau du bisse avec petit-déjeuner devant le Café des Bisses à Planchouet dès 8h30. Balade sur le bisse jusqu'au moulin avec apéro au Bleusy et au moulin: fabrication et vente du pain ainsi qu'un bar.
- Réunion des imagiers: thème 2019 les communications (téléphones, transports, postes).
- Samedi 27 juillet: cortège pour le festival Cor des Alpes.
- Samedi 9 novembre: Nuit des Musées et vernissage de l'exposition photo pour les 100 ans de la fanfare de Salins, La Liberté. Ils animeront en musique. Nous monterons une tente à cette occasion comme l'an passé, ainsi qu'un bar.
- 2021: expo sur le Déserteur, la parole à Yvan pour explications...

La parole est passée à Yvan Fournier concernant le projet d'exposition sur Le Déserteur.

Fin 2018, le budget n'a pas été bouclé comme espéré. Pour avoir l'aide de la Loterie Romande et de l'Etat du Valais, il faut être des professionnels et bien qu'amateurs éclairés, nous n'en sommes pas. Les recherches continuent. Un nouveau projet s'est greffé au premier avec Jean-Charles Pitteloud et Marie Héritier. Il s'agit d'un spectacle de chansons du Déserteur. Je lance un appel à tous, nous recherchons des cahiers de chansons manuscrites. Des copies suffisent. passage, notre président précise que toutes les idées de manifestations, suggestions ou propositions sont les bienvenues afin d'animer au mieux par notre présence le Nînd'Art et les diverses manifestations que nous mettons sur pied tout au long de l'année.

Yvan reprend. L'histoire du Déserteur va réveiller l'histoire nendette du 19e siècle.

Deuxième appel: si vous avez des documents concernant le Déserteur, faites-en une photo et envoyez-la à la secrétaire Mélanie à dubois.aspn@gmail.com ou appelez-la et demandez-lui de passer chez vous. Il s'agit de compléter le catalogue.

Philippe, notre président, remercie Yvan et le félicite pour son intérêt et son dévouement.

9. Divers

9.1 Délégués à l'AG du Nînd'Art, association des associations

Philippe explique que Le Nînd'Art est une association d'associations, soit les associations Nendartistes et ASPN.

Il a été décidé que les AG du Nînd'Art et du Nendartistes se tiendraient le même soir du fait que l'on retrouve les mêmes objectifs pour les 2 sociétés. Nous garderons respectivement les comptes de chacune d'elles.

Quant à l'ASPN qui fait partie intégrante du Nînd'Art, notre président propose que le comité actuel en soit le porte-parole à cette assemblée, ainsi que d'autres membres qui seraient intéressés. Notre président invite les personnes intéressées à venir donner leur nom à la fin de la séance. L'ASPN n'enverra donc dorénavant plus la convocation à l'AG du Nînd'Art qu'aux membres concernés. Un compte rendu sera donné à tous lors de l'AG de l'ASPN.

9.2 Entrepôt des objets confiés

Simon demande si la question du hangar a avancé. Notre président explique qu'une demande écrite a été faite à la commune après discussion avec Francis Dumas, président de commune, pour reprendre le bâtiment des Bouillets. Yvan rappelle que nous sommes garants de l'état des objets confiés et qu'ils nécessitent certaines conditions de conservation.

L'inventaire des objets a été fait il y a quelques années. Mais le manque de place pour les entreposer ne les rend pas ou peu accessibles. Nous ne parvenons pas à ranger et retrouver facilement les objets quand nous en avons besoin. Nous aimerions organiser une visite des objets, mais pour le moment, l'espace manque.

L'ancien hangar des pompiers sera peut-être aussi libre prochainement mais probablement qu'il sera plus difficile à obtenir car plusieurs personnes y seront intéressées.

9.3 Sauvegarde du patrimoine bâti

Yvan aimerait aussi créer un fond pour la sauvegarde des bâtiments, avec des règles claires comme à l'Etat du Valais. Par exemple, CHF 200'000.— pour commencer. Simon fait remarquer qu'à Haute-Nendaz, on ne peut compter plus que trois à quatre toits de granges et greniers.

L'idée est lancée de créer une sous-commission avec des spécialistes comme des architectes, etc., pour tenter de faire bouger les choses et obtenir des fonds. La demande doit venir du privé. Et une fois la structure lancée, il faut suivre la gestion des demandes. On fait remarquer qu'en Haut-Valais, la volonté est plus forte pour la défense du patrimoine.

Yvan propose de demander à Guy Saillen de nous conseiller pour créer un groupe de travail. Il connaît assez bien les dossiers, Etat, commune, protection civile, subsides.

Nestor Glassey demande si on ne pourrait pas créer également un groupe qui proposerait une force de travail bénévole pour rénover des raccards. Il déplore, et n'est pas le seul, l'absence de Patricia Conti-Delaloye qui devrait être notre déléguée auprès de la commune.

Philippe parle d'une liste qui a été faite des raccards avec photos et noms de propriétaires.

Les personnes intéressées à intégrer un groupe de travail sont: Nestor Glassey, Jean-Louis Vuille, Simon Délèze. Le comité contactera Guy Saillen et organisera une première réunion.

9.3 Expo à Martigny

Yvan invite l'assemblée à aller voir l'exposition à la Médiathèque de Martigny «L'Alboum» qui met en valeur des photos et l'histoire de la photographie. Elle soulève la réflexion de la quantité de photos prises aujourd'hui. À l'époque, on prenait des photos lors des mariages ou grands événements. Aujourd'hui, chacun possède des milliers de photos chez lui sur support numérique. Qu'en adviendratil?

Notre président reprend la parole et demande s'il y a d'autres questions. Il remercie tous les membres du comité et plus particulièrement Mélanie, notre dévouée secrétaire, pour sa disponibilité et pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année 2018.

Avant de clore cette assemblée et de partager un verre ensemble, Philippe remercie les membres de l'ASPN qui compte un peu moins de 400 personnes, pour leur soutien inconditionnel et leur participation à nos différentes manifestations.

Philippe Carthoblaz, notre président, invite l'assemblée à visionner un petit film qu'Yvan a préparé tout en partageant une petite agape. Bravo, bonne soirée et santé à vous tous!

L'assemblée est levée à 21 h 20.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard

Le Président: Philippe Carthoblaz Le Vice-Président: Yvan Fournier La Secrétaire: Mélanie Dubois

Travaux et activités

Travaux et activités

- Réunion Commission Patrimoine bâti
- Manœuvre du bisse du Milieu
- Réunion des imagiers
- Journée des Moulins et mise en eau du bisse du Milieu
- Char au Festival Cor des Alpes
- Stand au 8° rassemblement valaisans des Jeunesses
- · Sortie de la Confrérie du Moulin
- Expo au Nînd'art pour les 100 ans de la fanfare La Liberté de Salins et Nuit des musées
- Réunion commission Céréales anciennes
- · Amorce du projet «photos»

Moulin du Tsâblo

Un grand merci aux bénévoles Jean-Jacques Praz et Simon Fournier pour leur engagement et leur grande disponibilité pour la gestion et l'entretien du moulin (entretien du bâtiment, manœuvres et fauchages, accueils et retours des locations, etc).



Un grand merci aussi à Laurent Fournier «Mecano» et Simon Fournier pour la réparation de la roue du moulin.

Chiffres 2019

- 280 membres ASPN payants
- 47 jours d'utilisation du moulin: 23 réunions de particuliers, 1 réunion du Pilo du Chant, 2 réunions des Confrères, 8 de Nendaz Tourisme, 7 de la Côbla du Patouè, 3 de lycées de collèges belges, 3 de l'ASPN.

- 16 journées de travail, soit 234 heures, par les confrères au moulin et ailleurs (nuit des musées, chars, etc.).
- 90 personnes à la balade de la mise en eau du bisse (70 adultes payants et quelques enfants non-payants)

Au Nînd'Art

- 7 expositions dont 1 en collaboration avec Nendaz Tourisme (photos, installations, etc).
- 1 concert et 1 pièce de théâtre
- 3'140 entrées sans compter le club de lecture, le club de cinéma, un apéro du Club Nendaz, des réunions de Nendaz Tou-

risme, de la commune et de sociétés locales, etc.

Sortie culturelle de la Confrérie

Dimanche 22 septembre 2019 a eu lieu la sortie annuelle de la Confrérie.

Organisée de mains de maître par Yvan Fournier, les Confrères ont tout d'abord visité le très beau musée de Saxon, dédié au Casino et à l'abricot puis le moulin du Semblanet à Martigny, moulin déjà en activité dès 1343 et restauré vers 1990. Une brisolée royale attendaient tous les participants au Caveau du moulin.



22.09.2019, les Confrères au Moulin du Semblanet à Martigny.

Location du Moulin du Tsâblo

Vous cherchez un endroit insolite pour un apéro, une sortie de famille ou entre amis? Ne cherchez plus, le Moulin du Tsâblo vous attend.

- · Cuisine équipée
- Gril
- Tables et chaises (pour 30-35 pers.)
- WC

Prix:

- CHF 100.-/la journée
- CHF 30.–/suppl. utilisation hiver
- CHF 50.-/suppl. démonstration



Commission

«Céréales anciennes»

Texte d'Olivier Putallaz, biologiste mandaté par le Canton du Valais et enseignant à l'école Pré-professionnelle de Sion.



Céréales à Beuson, dans le grenier d'André Charbonnet (2019).

Les plantes adventices, communément appelées mauvaises herbes, se développent de façon spontanée à la suite de l'intervention humaine sur la nature : ce sont les plantes compagnes des cultures. Certaines de ces plantes proviennent de la flore locale, d'autres sont arrivées chez nous en même temps que les cultures anciennes comme les céréales. Les dernières nous sont parvenues et nous parviennent encore du monde entier avec l'avènement des relations commerciales sur l'ensemble du globe depuis le 16e siècle. Autrefois très répandues, beaucoup d'adventices anciennes sont en fort recul, menacées d'extinction, voire déjà disparues suite à l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture (semences sélectionnées et triées, pesticides, abandon des cultures traditionnelles). Le microclimat valaisan et les riches structures agraires du passé avaient contribué au développement d'une flore multicolore et très variée, surtout au sein des cultures de céréales d'hiver telles

que le seigle, hébergeant notamment le coquelicot, le bleuet, la nielle des blés, l'adonis ou encore le pied d'alouette. Afin de sauver les derniers témoins de cette flore, un projet a été lancé à l'échelle nationale visant à préserver les derniers champs traditionnels et de remettre en culture quelques terrasses autrefois cultivées.

Démarches pour sauver céréales et plantes adventices

- recherche des graines
- stockage des anciennes graines de tous types (Damien Délèze)
- mise en culture de certains champs
- identification / observation

Commission «Patrimoine bâti»Petit rapport de la commission Texte de Jean-Louis Vouille

Quand j'ai accepté de photographier et de faire un inventaire de notre patrimoine bâti, je dois bien avouer que je ne savais pas où je mettais les pieds. Je m'imaginais me promener dans les villages et faire quelques photos de bâtiments intéressants, du moins à mon point de vue. En fait, les quelques photos sont devenues plusieurs centaines. J'ai vite compris que de ne photographier que quelques belles bâtisses n'était de loin pas satisfaisant et qu'il serait plus intéressant de faire un inventaire aussi complet que possible de notre patrimoine bâti, englobant tous les types de bâtiments: maisons, mayens, granges, raccards, greniers, et j'en passe. Une fois cette base définie, s'est posée la question de savoir quel système de classification adopter. Rapidement, j'ai choisi le système parcellaire,

c'est-à-dire que chaque bâtiment lié au numéro de parcelle attribué par la commune, ce qui permet de le retrouver facilement, notamment sur le site cartographique de notre administration ou celui d'Ingeo. https://nendaz-geoportail.sig. cloud.camptocamp.net.

Ensuite, j'ai commencé à arpenter tous les villages, en me permettant souvent de pénétrer dans les arrière-cours et de découvrir de superbes bâtiments ou alors d'autres laissés malheureusement à l'abandon. Cela m'a aussi permis de rencontrer plusieurs personnes qui m'ont appris bien des choses intéressantes sur les bâtiments alentours et sur leur village. Un grand merci à eux pour avoir partagé leurs connaissances et leur intérêt pour le patrimoine. J'aimerais aussi remercier principalement Paul, Simon, André et Nestor pour m'avoir guidé et appris bien des choses sur la commune.

Une fois de retour à la maison, les photos ont été déchargées et imprimées. Chaque photo a été consignée avec son numéro de parcelle. Ensuite, les photos concernant une même parcelle ont été copiées sur une page du programme Powerpoint. Au final, j'en ai créé plus de 700. Toute la commune n'a pas été inventoriée par manque de temps, j'ai encore du travail pour l'année prochaine au moins!

Maintenant se pose la question de l'utilisation de ce matériel. Le but originel est d'apporter à la connaissance de notre administration la nécessité de classer et ainsi de protéger les bâtiments les plus remarquables de notre commune. Ceci va nous demander un gros effort de tri pour n'en définir que

20 à 30 à soumettre, en souhaitant que la plupart soient acceptés par nos édiles.

Et le reste me direz-vous? Le ranger dans une cave au milieu d'autres archives, sûrement pas. On ne peut pas compter seulement sur notre administration pour continuer à faire vivre ou revivre notre patrimoine bâti. Il me semble que chacun d'entre nous doit se sentir concerné et dans la mesure de ses moyens, participer à la conservation, l'entretien ou même

à la reconstruction d'un bien appartenant finalement à tous.

Quant à moi, je me suis pris au jeu et mon travail n'est de loin pas terminé. Il me reste encore bien des lieux à visiter et à découvrir dans le cadre de ce projet.



Fey, La Moudonne.

Démarches pour l'établissement d'un inventaire du patrimoine bâti de Nendaz

- Tirer des constats en vue de motiver une demande
- Liste des «préoccupations», interventions stratégiques, bâtiments en péril, en 2 pages au maximum
- Références aux bases légales
- Proposition de collaboration avec l'ASPN
- Demande au Conseil Communal, selon décision de l'AG

RÉTROSPECTIVE 2019

Films tournés en 2019

- Cöbla du Patouè. Le 18 janvier 2019, Basse-Nendaz, Café de la Place. Enregistrement de plusieurs témoins patoisants, dont:
 - 1 Gilbert Bornet: les chiens d'avalanche.
 - 2 Paul Bourban: le réseau d'eau potable ou la piste de la gourde.
 - 3 Jacques Bourban: le bouquetin.
 - 4 Anne-Marie Charbonnet-Fournier: le 1^{er} centre commercial de Nînde, le quartier La Place - Borné Chë.
 - 5 Augustin Fournier: la radio et la TV.
 - 6 Jean-Pierre Fournier dit Tami et Gaby Fournier: l'école.
 - 7 Paul Glassey: les installations mécaniques.
 - 8 Etienne Michelet: le temps des mayens.
 - 9 Joseph et Marianne Miche-

- let-Mariéthoz: le Café des Amis à Fey.
- 10 Anne-Marie Praz-Glassey: le Café de la Poste.
- 11 Miette Theytaz et Michel Fournier: l'épicerie de La Place.
- 12 Laurent Vouillamoz: temps de l'alpage.
- 13 Les enfances du film, extraits de tous les témoins à propos d'une recherche universitaire menée par Claude-Alexandre Fournier.
- À cela, ajoutons l'émission de Canal9, Anmo Patouè. Le 26 novembre 2019, Albert Fournier raconte l'histoire de la construction du barrage de Cleuson et de la chapelle de Saint-Barthélemy en patois.
 - https://canal9.ch/le-barrage-de-cleuson/
- Le 19 octobre, Philippe Carthoblaz, Yvan Fournier et Maurice Michelet participent à un

- «colloque patois» à Savièse, où ils présentent «Les archives de la parole» de la Cöbla du Patouè, soit quelque 130 témoignages d'authentiques patoisants nendards, réalisés de 2011 à 2019.
- Profitons de ces lignes pour signaler que:
 - a) L'université de Neuchâtel, après 25 ans de travail, met en ligne l'ALAVAL, l'atlas linguistique audiovisuel du francoprovençal, sous la direction de Federica Diémoz et Andrès Kristol. Ont participé comme locuteurs pour Nendaz Suzanne Praz et Arsène Praz. Vous pouvez les entendre sur le site http://alaval.unine.ch/.
 - b) Maurice Michelet et ses élèves ont mis en ligne une auto-formation de patois sur http://patois. edicours.com (s'inscrire, aller sur 2. Patois de nos régions, puis 2.3. patois de Nendaz).

Publications 2019 ayant traits à Nendaz ou à des Nendards



Editions 2019
 Stéphanie Schwitter-Glassey publie «Confidences assassines» aux éditions Plaisir de Lire.

On le trouve aussi à la Bibliothèque sonore romande, durée: 23 heures 33 minutes.



 Jean-Pierre Fragnière publie «Faire ce qu'on promet avec Stéphane Rossini» aux éditions SocialInfo.

Très tôt, il est devenu un «homme politique», un élu qui a accédé aux plus hautes fonctions. Il a présidé le Conseil national.

Sandra Babecki, dans le cadre de son travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts en travail social présente «Projet participatif et action communautaire: le cas du village de Baar, à Nendaz en Valais » à Sierre.



Gabriel Bender publie «La chienne du Tzain Bernard» aux éditions Gore des Alpes. En page 10, il fait référence à Nendaz: «...des fois il raconte [que le diable] est sorti du lac du Grand Détzert au fin fond du Val de Nentze.»



Jean-Michel Reuteler, photographe, publie «Et pourquoi pas?», un ouvrage présentant des femmes exerçant un métier traditionnellement associé aux hommes. Y figure Sophie Bornet, assistante mortuaire.



 Pierre Loye publie «Observé dans les Alpes», à l'occasion d'une exposition à Viège.



 Louisa Cock publie «L'instant où le ciel se mélange à la terre», un livre de tableaux.



 Virgile Pitteloud sous le pseudonyme Virgile Elias Gehrig, publie un roman «Peut-être un visage» aux éditions L'Age d'Homme.



 Un loup-garou pour Noël / par Christelle Magarotto.

Auteur: Magarotto, Christelle. Publication en relation: In: Le cahier de la SEV = Das Heft der WSV. - [S.n.]. - 2019, p. 89. L'étrange Noël de Sir Thomas 2019.

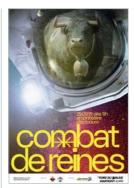
2019 à Nendaz, en images



Théâtre au CO Nendaz à l'occasion du départ du directeur M. Claudy Bourban.



Cyclosportive, 01.08.2019.



Foire du Valais, match organisé par des Nendards.



Journée des Moulins, Le Tsâblo, mai 2019.



30° Grand Raid, août 2019.



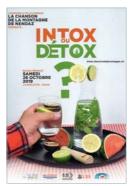
Publicité du Nouvelliste avec Noémie Fournier.



Le Mim'Osa Juniors, juin 2019.



Woodstock 2019, Jeunesse Nendette.



Spectacle de la Chanson de la Montagne, automne 2019.



Publicité du Nouvelliste avec Jean-François Abelda.



La fondue Solidaire avec Solid'air, novembre 2019.





Nend'artistes, 2019.

CLIN D'ŒIL

Hommage Jean-Marc Quinodoz

Nous garderons de toi ton sourire perpétuel sous ta moustache lissée et tes yeux pétillants. Merci pour ton accueil et ta présence active à Planchouet, lors des mises en eau du bisse pour la journée des moulins. Et que dire de ton sourire contagieux lors des rencontres des Confrères au moulin du Tsâblo ou lors des sorties de la Confrérie, quand le verre et le doigt levés, tu nous disais: «Santé!» alors que la tienne était plus que chancelante.

À Planchouet, le fauteuil devant ton chalet est vide, mais le souvenir de ce sourire reste vivant! A Dieu Jean-Marc.



Pour une petite histoire du téléphone

Les postes constituent une régie fédérale à partir de 1849; le Valais fait alors partie du 2° arrondissement, siégeant à Lausanne. Dès 1852, la Confédération assume aussi l'exploitation des télégraphes, puis aussi celle des téléphones dès 1881. C'est en 1920 que poste, télégraphe et téléphone sont fusionnés. L'automatisation du téléphone commence donc, il y a 100 ans, avec la création des PTT, Postes, Téléphones et Télégraphes.

Au niveau local, le 15.02.1920, l'administration communale met aux enchères les 6 premiers abonnements de téléphone, avec la réglementation suivante:

- 1 Les tenanciers sont nommés pour 5 ans.
- 2 Ils sont tenus de faire toutes les commissions pour la taxe fixée par le conseil.
- 3 La commune se réserve le droit de remplacer les tenanciers qui ne feront pas leurs devoirs.

Les PTT créent donc une centrale de téléphones à la Biolettaz/Basse-Nendaz. Parmi les 15 abonnés, six enchérissent à la baisse auprès du conseil communal pour obtenir son feu vert, parce qu'ils se sont engagés à transmettre les commissions par estafette à pied aux habitants du village pour un prix fixé:

- depuis Baar: au village 10 cts; aux environs 50 cts; à Aproz, 1 franc;
- depuis Beuson: au village 10 cts; à Brignon 50 cts; aux Biolleys 1 franc;
- depuis Clèbes: au village 10 cts;
 à Verrey 50 cts;
- depuis Basse-Nendaz: au village 10 cts; aux environs

50 cts; à Saclentse et Aproz 1 franc:

- depuis Haute-Nendaz: au village, au Cerisier et à la Crête 10 cts; à Sornard 50 cts;
- depuis Fey: au village 10 cts; aux environs 50 cts.

A vendre

une vache de 7 ans, environ 8 litres de lait par jour, portante pour fin novembre, et une chèvre bonne laitière. S'adresser à Mariéthoud Damien, à Nendaz, Téléphone No 3. 6717

L'Indicateur, 07.05.1921, p. 4

En 1931, la centrale de téléphones de Basse-Nendaz est remplacée par un pupitre. Le dépôt postal de Basse-Nendaz, le quatrième, s'installe près de l'église, dans le bâtiment de l'actuel café de la Poste.



Bernadette Glassey-Mariéthoz, à la centrale téléphonique de Basse-Nendaz.

En 1950, on dépasse la centaine d'abonnés à Nendaz, tous les numéros tiennent sur une page de l'annuaire téléphonique et les PTT introduisent un service automatique et l'indicatif 027.

En 1962, un nouveau central téléphonique est mis en fonction, à Basse-Nendaz, près du cimetière, dans l'actuel local de la Davidica, il a une capacité de 400 abonnés. En 1975, la DAT, Direction d'Arrondissement des Téléphones, de Sion met en service un centre de gravité des raccordements téléphoniques aux Bouillets qui a une capacité de 3000 raccordements, mais conçu pour en recevoir 7000. La même année le réseau de téléphone passe à 6 chiffres, à 7 chiffres en 1996.

En 1965, l'administration communale met à l'enquête publique deux projets de cabines téléphoniques à Haute-Nendaz et Basse-Nendaz

En 1975, le PTT suisses décident d'introduire un réseau de téléphonie mobile pour les véhicules sous le nom de Natel (Nationales Autotelefonnetz: réseau téléphonique automobile national) dans le cadre d'un programme de promotion économique du Conseil fédéral, système mis en service partiellement dès 1978.

Dès 1980, on enfouit les lignes téléphoniques.

En 1997, les PTT sont dissous ou plutôt subdivisés et c'est sous l'appellation de «Swisscom» que les télécommunications vont poursuivre l'aventure.

Au début des années 90, le Natel se répand de plus en plus. Dès 1996, le Natel E, nommé Natel City, se démocratise et est introduit dans la plupart des familles, alors que plus de 5000 numéros de téléphone sont attribués à Nendaz. Les antennes liées à la téléphonie mobile se multiplient et le marché de la téléphonie s'ouvre, le téléréseau local propose un service de communication téléphonique dès 2006, il sera repris par SEIC-Teledis en 2010. En 2019, Swisscom met à disposition de sa clientèle le premier portable 5G.

Le téléphone pleure quand elle ne vient pas Quand je lui crie: «Je t'aime» Les mots meurent dans l'écouteur Le téléphone pleure, ne raccroche pas Je suis si près de toi avec la voix.

Claude François, 1974 (parole de Frank Thomas, musique de Jean-Pierre Bourtyre)

Gaston y a l'téléfon qui son Et y a jamais person qui y répond Gaston y a l'téléfon qui son P't-être bien qu'c'est importon

Nino Ferrer, 1967

Construction des nouvelles étables de Tortin

La nouvelle construction des 15 étables communautaires de Tortin (1920-25) pouvant abriter 300 têtes de bétail (360 selon d'autres sources) a suscité l'aménagement en amont du Plan da Téyja (Plan de la Toise), en bordure de la Printse, d'une scierie hydraulique pour débiter le bois; une roue à aubes rénovée et déplacée en amont rappelle cette épopée. Ce travail était effectué autrefois par les scieurs de long

qui employaient la bambanna. Pour la construction du grenier de Tortin, vers 1905, ce ne sont pas moins de six couples de bambanneurs qui s'étaient échinés à débiter les madriers.



La scie à eau qui permit de construire les nouvelles étables de Tortin.



L'activité 2019

















Agenda Nînd'Art 2020

24.01	Rencontre littéraire et dédicaces avec les auteurs
	du recueil L'Etrange Nöel de Sir Thomas
	et Stéphanie Schwitter, auteure de Confidences assassines.
	Médiateur: Jean-François Fournier.
25.01	Atelier d'écriture avec Christelle Magarotto
08.02	Concert Tout n'est que variations
	Duo Augustinas Rakauskas (accordéon) & Joachim Forlani (clarinette)
14.02	Concert Rhapsodie pour deux
	Duo Tutto a dio (alto & accordéon)
21.02 - 08.03	Exposition de Jérôme Bourban
13.03 - 12.04	Exposition de Janine Aebi, Lucienne Mariéthoz et Marthe Bonvin
17.07 - 16.08	Exposition de Dora Fraissinet & Jean-François Béné
28.08 - 27.09	Exposition de Madeleine Gay & Béatrice Sauthier
07.11	Nuit des Musées du Valais
A définir	Exposition des Nendartistes

Agenda ASPN 2020

27.03	Assemblée générale à 20 h au Nînd'Art
A définir	Manœuvre du bisse
23.05	Journée des Moulins et mise en eau du bisse du Milieu
	Avec la participation spéciale de la Jeunesse Nendette
15 - 17.05	Char au cortège du Festival de la fanfare Rosablanche
23 - 26.07	Char au cortège du Festival Cor des Alpes
12.09	Stand et animation au Cavœuvœu à Basse-Nendaz
automne 2020	Vernissage de la BD «Le Déserteur» de Daniel Varenne et Simon Tschopp
	Entre autres

Suivre le programme sur www.patrimoine-nendaz.ch et www.nindart.ch







Louisa Cock, 2019.

Fête au Moulin, 2019.

Dames de la Davidica, 2019.

Association pour la Sauvegarde du patrimoine nendard

Case postale 8 1996 Basse-Nendaz www.patrimoine-nendaz.ch | Nouvelle adhésion | IBAN | CH98 0076 5000 K084 7823 6

Membre individuel: 30.– Membre famille: 50.– Membre collectif: 100.–